

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2024

---

ASSOUPLIR LES CONDITIONS D'EXPULSION DES ÉTRANGERS CONSTITUANT UNE  
MENACE GRAVE POUR L'ORDRE PUBLIC - (N° 265)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CL12

présenté par  
Mme Diaz, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 19 :

« 13° L'article L. 731-5 est abrogé ; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de cohérence abroge les deux alinéas de l'article L. 731-5 du CESEDA.